



SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocats

espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, MONTPELLIER
☎ 04.67.66.03.32 – mail : contact@as-avocats.net

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

EN DEUX LOTS

PREMIER LOT : UN APPARTEMENT EN DUPLEX DE TYPE F2 au 4ème étage
SECOND LOT : UN APPARTEMENT EN DUPLEX DE TYPE F4 au 4ème étage

sis à **CLERMONT L'HERAULT** (Hérault)

immeuble « LE SAINT PAUL » 9 B, place Commandant Demarne

MISES A PRIX : 1er lot : 25.000 € - 2ème lot : 35.000 €

OUTRE FRAIS, CLAUSES ET CONDITIONS DU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

Visite : lundi 9 septembre 2019 à 14 heures

LE LUNDI 16 SEPTEMBRE 2019 à 14 h et suivantes au besoin

au Palais de Justice de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, salle Auguste Comte

La présente vente est poursuivie à la requête de :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU LANGUEDOC, société coopérative à capital variable, dont le No SIREN est 492 826 417, dont le siège est avenue du Montpelliérêt, MAURIN, 34970 LATTES CEDEX, agissant par son représentant légal en exercice ès-qualités, domicilié en cette qualité au siège, venant aux droits et obligations, par effet de fusion absorption, de la CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DU MIDI,

ayant constitué pour avocat Maître Pascal ADDE-SOUBRA, membre de la SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA, avocats près le Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER, y demeurant, espace Pitot, 60, place J. Mirouze, bât C, 34000 MONTPELLIER.

DESIGNATION DES BIENS

Commune de CLERMONT L'HERAULT (Hérault)

Les biens et droits immobiliers dépendant d'un immeuble dénommé « Le Saint Paul » sis 9B, place Commandant Demarne, dominant sur l'arrière sur la rue Saunerie, cadastré section BD, No 59, pour 2 a 76 ca avec les droits indivis sur une impasse attenante, figurant au cadastre BD, No 58 lieu-dit « rue Saunerie » pour 45 ca.

1er lot de la vente : le lot No huit (8) : un appartement en duplex de type F2 au 4ème étage et les 85/1.000èmes des parties communes générales.

Règlement de copropriété - Etat descriptif de division reçu par Maître MARTIN, notaire à CLERMONT L'HERAULT le 27 juillet 1978, publié à la Conservation des Hypothèques de MONTPELLIER 2ème bureau le 6 septembre 1978, vol. 426, No 440.

2nd lot de la vente : le lot No dix (10) : un appartement en duplex de type F4 au 4ème étage et les 95/1.000èmes des parties communes générales.

Règlement de copropriété - Etat descriptif de division reçu par Maître MARTIN, notaire à CLERMONT L'HERAULT le 27 juillet 1978, publié à la Conservation des Hypothèques de MONTPELLIER 2ème bureau le 6 septembre 1978, vol. 426, No 440.

DESCRIPTION DES BIENS

1er lot de la vente : le lot No 8 : il s'agit d'un appartement en duplex de type F2 au 4ème étage, sans ascenseur, 1ère porte à droite, et les 85/1.000èmes des parties communes générales, d'une surface loi Carrez de 58,18 m2 pour une surface totale de 66,26 m2. L'immeuble est situé en plein centre-ville sur la place du marché, à côté de la mairie.

Il se décompose comme suit :

Au rez-de-chaussée : une entrée avec interphone mural dominant sur un séjour lequel mène, sur la gauche, à une chambre avec balcon (sol carrelage). Sols et plinthes : carrelage. Murs et plafonds : peinture. Menuiserie : pas de fenêtre dans l'entrée, une fenêtre châssis PVC double vantaux, double vitrage dans le séjour, une porte-fenêtre châssis bois, double vitrage dans la chambre. Depuis le séjour, couloir de distribution dominant sur les w.-c. (avec w.-c. sur pied chasse d'eau adossée) sur la droite, escalier bois pour accéder à l'étage et dominant sur la cuisine avec balcon au fond (cuisine avec évier double bac sur meuble sous-évier bois placage avec deux meubles hauts de cuisine bois placage). Sols et plinthes : carrelage pour le couloir et la cuisine, pas de plinthes dans les w.-c. Murs et plafond : peinture pour le couloir et la cuisine, faïence murale et peinture pour les w.-c. Menuiserie : pas de fenêtre dans le couloir ni dans les w.-c., porte-fenêtre châssis bois double vantaux, double vitrage avec balcon (sol carrelage). 1er étage : accès à l'étage par un escalier bois. L'escalier mène à un petit palier avec une chambre sur la gauche et une salle de bain (avec baignoire, lavabo, bidet et placard mural avec tablettes) avec pièce de rangement au fond (avec tringle pour vêtements et cumulus). Sols et plinthes : carrelage. Murs et plafond : peinture, faïence murale avec grand miroir pour la salle de bain. Menuiserie : pas de fenêtre dans le palier, fenêtre châssis bois double vantaux, double vitrage dans la chambre, absence de fenêtre dans la salle de bain et la pièce de rangement. Chauffage : convecteur électrique. Eau chaude : cumulus. Pas de gaz. Pas de cave. Pas de garage ni parking.

2nd lot de la vente : le lot No 10 : il s'agit d'un appartement en duplex de type F4 au 4ème étage, sans ascenseur, à gauche, 1ère porte à droite, et les 95/1.000èmes des parties communes générales d'une surface loi Carrez de 82,93 m2 pour une surface totale de 96,10 m2. Cet appartement est situé dans la résidence « Le Saint Paul ». L'immeuble est situé en plein centre-ville sur la place du marché, à côté de la mairie.

Il se décompose comme suit :

Au rez-de-chaussée : une entrée avec interphone mural dominant sur la gauche aux w.-c. (avec lavabo sur pied et w.-c. chasse d'eau adossée) à l'escalier bois menant à l'étage, en face, à la cuisine (avec un évier bac simple, un meuble bas bois placage, deux meubles hauts bois placage) et, sur la droite, au séjour. Sols et plinthes : carrelage. Murs et plafonds : peinture, crédence en faïence et peinture pour la partie lavabo des w.-c. Menuiserie : pas de fenêtre dans l'entrée, ni dans les w.-c., une fenêtre châssis PVC double vantaux, double vitrage dans le séjour, une porte-fenêtre châssis bois, doubles vantaux, double vitrage dans la cuisine, dominant sur un balcon qui communique avec le séjour (sol : carrelage), une porte-fenêtre châssis bois double vantaux, double vitrage dominant sur un balcon qui communique avec la cuisine (sol : carrelage). 1er étage : accès à l'étage par un escalier bois. L'escalier mène à un couloir de distribution lequel conduit, sur la gauche, à une salle de bain (avec baignoire, lavabo sur pied surmonté d'un miroir mural avec tablette, avec w.-c. sur pied chasse d'eau adossée, à l'angle gauche de la pièce), sur la droite, à une première chambre (avec placard mural et tablettes) et au fond à deux autres chambres (dont une avec pièce de rangement à l'état brut). Sols et plinthes : carrelage Murs et plafond : peinture, faïence murale, tablettes bois et sèche-serviette pour la salle de bain. Menuiserie : pas de fenêtre dans le couloir de distribution, ni dans la salle de bain, fenêtre châssis bois double vantaux, double vitrage dans les deux chambres, absence de fenêtre dans la troisième chambre avec pièce de rangement. Chauffage : convecteur électrique. Eau chaude : cumulus. Pas de gaz. Pas de cave. Pas de garage ni parking.

OCCUPATION DES BIENS

1er lot de la vente : occupation : Mme Elodie GILBERT, locataire suivant bail sous-seing privé en date du 20 avril 2016 pour une durée de 3 ans moyennant un loyer mensuel de 440 € charges comprises (loyer de 410 € et 30 € de charges) suivant bail annexé au cahier des conditions de la vente. Syndic : CITYA IMMOBILIER, 2, bd Gambetta à CLERMONT L'HERAULT.

2nd lot de la vente : occupation : Mme Rose BELMILLOUDI, locataire suivant bail sous-seing privé en date du 8 avril 2016 pour une durée de 3 ans moyennant un loyer mensuel de 535 € charges comprises (loyer de 490 € et 45 € de charges) suivant bail annexé au cahier des conditions de la vente. Syndic : CITYA IMMOBILIER, 2, bd Gambetta à CLERMONT L'HERAULT.

S'ADRESSER POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS ET CONSULTATION DU CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE :

- **SCP GRAPPIN ADDE-SOUBRA**, avocats au barreau de MONTPELLIER, ☎ 04.67.66.03.32 – mail : contact@as-avocats.net – site internet : <https://www.as-avocats.net>.
- au **Greffier du Juge de l'Exécution** près le Tribunal de Grande Instance de MONTPELLIER, place Pierre Flotte, 34000 MONTPELLIER, où le cahier des conditions de la vente (RG 18/173) peut être consulté.
- sur les lieux pour visite le lundi 9 septembre 2019 à 14 heures.

Les enchères ne sont reçues que par ministère d'avocat inscrit au barreau du tribunal de grande instance de MONTPELLIER et moyennant consignation du dixième de la mise à prix par chèque de banque et du montant approximatif des frais d'adjudication.